

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 26 janvier 2018

Date de publication : 2 février 2018	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 18 janvier 2018	Nombre de délégués présents ou représentés : 16

Le 26 janvier 2018, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Coulon (79), sous la présidence de Mme Séverine VACHON, vice-présidente.

Étaient présents ou représentés :

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire

Mme Lydie BERNARD

Au titre du Conseil régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

M. Benoit BITEAU, M. Pascal DUFORSTEL

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime

Mme Catherine DESPREZ, M. Stéphane VILLAIN

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres

Mme Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de la Vendée

M. François BON, M. Arnaud CHARPENTIER

Au titre des communes

M. Joël BLUTEAU, M. Jean-Pierre SERVANT, M. Marc THEBAULT, Mme Catherine TROMAS

Au titre des EPCI

M. Yann HELARY, M. Jean-Claude RICHARD, M. Michel SIMON

Au titre des chambres d'agriculture

M. Christian AIME

Étaient excusés :

M. Bernard BELAUD, M. Jérémy BOISSEAU, M. Bernard BORDET, M. Nicolas GAMACHE, Mme Myriam GARREAU, M. Pierre-Guy PERRIER

Terre d'oiseaux : animation proposée par la LPO



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20 • Fax. 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Terre d'oiseaux : animation proposée par la LPO

Contexte

La LPO de Vendée propose un programme d'actions sur 3 ans (2018-2020) pour valoriser le patrimoine naturel d'un point de vue touristique, sur le territoire de la Communauté de Communes Sud-Vendée Littoral.

Le budget alloué à ce programme par le PNR serait de 1 500 € pour l'année 2018, et intégré à la fiche actions 2018- 377 « Animation du pôle des espaces naturels du Marais poitevin, centre de ressource territorial ».

Cette convention pourra être reconduite en 2019 et 2020, sous réserve de l'obtention des financements des programmes annuels 2019 et 2020.

Décision

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident d'autoriser le Président ou son représentant, à signer une convention de partenariat avec la LPO de Vendée permettant de valoriser ces actions à travers le programme d'animation proposé en 2018 par le Pôle des espaces naturels à Saint Denis du Payré.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour Le Président,
La Vice-Présidente,

Severine VACHON LE PRÉSIDENT

